Revue



Roumanie: un Prince en cavale!

Description

Le 18 décembre 2020, la Haute Cour de justice de Roumanie a rendu son délibéré dans l'affaire judiciaire portant sur la rétrocession illégale de l'ancienne ferme royale de Baneasa et de la forêt de Snagov (un terrain de 140 000 m²). Dans ce dossier, les principaux mis en cause étaient le millionnaire Remus Truica et Paul-Philippe de Hohenzollern, qui n'est autre que le prince Paul de Roumanie, le fils de l'ancien roi Carol II, né en France. On leur reproche un trafic d'influence et du blanchiment d'argent, une affaire parmi tant d'autres en Roumanie, si ce n'est qu'elle affecte l'ancienne famille régnante, celui qui s'en déclare le chef légitime. En outre, le préjudice est élevé : il avoisinerait les 140 millions d'euros.

Remus Truica a été condamné à 7 ans de prison et le prince à 3 ans et 4 mois, des peines à application immédiate. Si la police a pu appréhender le premier à son domicile le jour même de la condamnation pour le conduire au pénitencier de Rahova, P.- P. de Hohenzollern, lui, est resté introuvable. Son épouse a déclaré aux policiers que son mari avait quitté la Roumanie. Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir fui au Portugal. Un mandat d'arrêt a été émis à son encontre et il a été placé sur la liste des personnes recherchées par la police roumaine.

Les autres hommes d'affaires impliqués dans l'affaire, Benny Steinmetz et Tall Silberstein, également condamnés à des peines plus légères, ont fui à l'étranger, probablement en Israël. Or cet État n'a pas pour habitude d'extrader ses citoyens.

Quant au journaliste Dan Andronic, également poursuivi dans le même dossier, il a également été condamné à 3 ans de prison, mais avec sursis.

Sources: Stirile, Antena 3, Mediafax, Romania journal.

date créée 22/12/2020

Champs de Méta

Auteur-article: Stéphan Altasserre